Zoom paie 85 millions de dollars pour éviter de passer devant les tribunaux

Chaque vendredi, dans sa revue de presse, Maddyness vous propose une sélection d'articles sur un sujet qui a retenu l'attention de la rédaction. Cette semaine, Zoom paie 85 millions de dollars pour éviter des procès.

Temps de lecture : minute

---

6 août 2021

Zoom préfère sortir son portefeuille pour éviter les tribunaux

L'actu

Zoom Video Communications, the videoconferencing company whose internet app became a mainstay of American life during the coronavirus pandemic, has agreed to pay $85 million and improve its security practices to settle a lawsuit claiming it violated the privacy of its users. Under the settlement, which still requires the approval of a federal judge, Zoom subscribers would be eligible to receive a 15 percent refund on their primary subscriptions or $25 — whichever is greater. Other users could receive a refund of up to $15.

The company also agreed to notify users when others use third-party apps during meetings and to provide training on privacy and data handling to its employees. *Lire l'article complet dans le New York Times.*

La sécurité au coeur des plaintes

Les différends

D’après les conclusions de la Federal Trade Commission (FTC), Zoom n'a fourni de chiffrement de bout en bout pour aucune réunion menée sur sa plateforme en dehors du produit "Connecter" de Zoom, qui permet d’héberger les clés de chiffrement directement sur les propres serveurs d'un client. Pour les autres réunions, c’est-à-dire presque toutes, ces clés étaient stockées sur les serveurs de Zoom, allant à l’encontre du principe de chiffrement de bout en bout. L’entreprise avait pourtant affirmé le contraire dans des guides de conformité, dans un livre blanc, dans un article de blog ou encore dans des réponses directes à des demandes de renseignements de clients, entre 2016 et 2019.

Les plaignants reprochaient également à Zoom de collecter et de partager leurs données personnelles avec des entreprises tierces — dont Facebook et Google — sans leur consentement. Ce transfert de données aurait même eu lieu avant la moindre acceptation des termes et conditions de Zoom. Dernier point reproché à l’entreprise : ne pas avoir suffisamment lutté contre le *zoombombing*, pratique qui consiste à infiltrer une réunion Zoom pour y diffuser des contenus malveillants. *Lire l'article complet sur les Numériques.*

Zoom nie tout manquement

La réponse

Zoom a ainsi accepté d'entreprendre "*une douzaine de changements majeurs dans ses pratiques afin de renforcer la sécurité des réunions (sur*

son application) et la protection des données privées" , affirme le protocole d'accord. Un porte-parole a également déclaré que "*la confidentialité et la sécurité de nos utilisateurs sont des priorités absolues pour Zoom, et nous prenons au sérieux la confiance que nos utilisateurs nous accordent*". "*Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés sur notre plate-forme et sommes impatients de continuer à innover en mettant la confidentialité et la sécurité au premier plan*" , a-t-il ajouté. Lire l'article complet sur Le Figaro.

Une somme qui suffit aux avocats

L'avis

Though Zoom collected about $1.3 billion in Zoom Meetings subscriptions from class members, the plaintiffs' lawyers called the $85 million settlement reasonable given the litigation risks. They intend to seek up to $21.25 million for legal fees.
Koh (U.S. District Judge in San Jose, California) said Zoom was "*mostly*" immune for Zoombombing under Section 230 of the federal Communications Decency Act, which shields online platforms from liability over user content. *Lire l'article complet sur CNBC*

2020, une année faste pour l'entreprise

La croissance

Créée en 2011 aux États-Unis par Eric Yuan, Zoom a connu un succès mondial avec la crise sanitaire. Les différents confinements, le développement du télétravail et le succès des visioconférences ont contribué à son essor. En 2020, son nombre d'utilisateurs est passé de 10

à 300 millions à travers le monde.

La croissance ne s’est pas arrêtée en 2021. Le 1er juin, l’application a annoncé un chiffre d’affaires de 956 millions de dollars (800 millions d’euros), en augmentation de 191 % par rapport au premier trimestre 2020. Elle revendique désormais 497 000 entreprises clientes. *Lire l'article complet sur la Croix.*

Article écrit par Anne Taffin